

Madame Tania **Cellérier**;  
Madame Caroline **Cellérier**, Oscar et son fils Théodore;  
Monsieur et Madame Pierre et Valérie **Cellérier**, Leïla et Fanny;  
Monsieur et Madame Bernard et Tania **Tréand**, leurs enfants;  
Les familles **Cellérier**, **Danev** et **Maurice**;  
Les proches amis,  
ont l'immense tristesse de vous faire part du décès de

# Monsieur Jean-Pierre CELLÉRIER

leur très cher époux, père, grand-père, arrière-grand-père, beau-père, oncle, parrain et ami, enlevé à leur tendre affection le mercredi 14 janvier 2009, dans sa 88<sup>e</sup> année.

Le défunt repose au Centre funéraire de Saint-Georges.

La cérémonie religieuse aura lieu au temple de Genthod le mardi 20 janvier, à 10 heures.

Ses cendres reposeront au cimetière de Genthod.

La famille exprime sa reconnaissance au personnel soignant des Trois-Chêne.

Un don peut être adressé à la Paroisse protestante d'Anières-Vésenaz, Ccp 12-1153-0.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.